



L'ACEM ENCE

ÉDITION BILINGUE

ENTRE-NOUS...



ROGER SNEILING

Investisseur à l'ACEM et

Président du CA

However, in addition to the financial return that these questions address, I am also interested in the social return that is being realized by my investments. All of us, and this includes investors, need to be concerned about the environment, about fair labour practices, about producing and selling arms, and other issues. Socially responsible investment is characterized as having four components: banking, investment screening, active shareholder participation, and investing in community economic development. I am going to write a few sentences only about the last area.

I feel that it is important to include a portion of my investment in organizations such as ACEM where there is more local community control of investments. Many organizations provide credit; ACEM is one of the few investing in people that contribute their gifts to the social well being of their local community. I also invest in Oikocredit; this organization provides microcredit in other countries of the world where there are less developed financial/banking systems than in Canada. It limits the annual interest payable on my investments to 2%. ACEM pays the same.

These interest rates, or returns, are sufficient to cover inflation -- an adequate financial return for a portion (say 10%) of my investments. I am investing in these organizations for their social return. Responsible investing requires time and effort. Part of that effort is consideration of social factors. Imagine the difference if all investors had 10% of their portfolio in socially responsible investments!

Roger Snelling

Investing

How are your investments doing? What has been the return over the past year, or two or five? Do you have the right mix of equities and income, of stocks and bonds? Does your mutual fund portfolio have a good geographic and industry sector balance? These are questions that keep being asked by and of those concerned with their financial health. They are important questions and demand careful consideration and responsible answers.

Having just read a book about Wealth and Democracy that contained lots of statistics about the distribution of wealth (albeit American), I suspect that I am probably in the top 10% of the North American population in terms of financial wealth. So I spend some time and energy dealing with these questions.

PRÊT PONT



Que-ce c'est un prêt-pont ? Dans le secteur de micro-crédit, le terme « prêt-pont » ou « prêt relais » se réfère à un crédit à court terme nécessaire pour combler un manque de liquidité pour la consommation personnelle (i.e. payer son loyer) ou pour le fonds de roulement d'une entreprise ou d'un OBNL. L'ACEM intervient uniquement avec des prêts-ponts aux entreprises et OBNLs.

Depuis sa création en 1990, l'ACEM a toujours adapté ses pratiques de crédit communautaire aux besoins émergeant des communautés montréalaises. Nous avons observé des changements dans les politiques de financement des entreprises sociales et les OBNLs, qui ont créé un vide dans l'offre de crédit, donc un manque de source de prêt-pont.

Ce manque se fait surtout sentir dans le milieu des arts où de jeunes créateurs et de petites entreprises n'ont pas le moyen financier de supporter des dépenses de production en attendant des retours d'impôt. Les OBNL ont aussi la difficulté d'accéder à une marge de crédit qui peut les aider à passer à travers des périodes entre des versements de subventions. Les entreprises d'économie sociale, de leur part, ont souvent besoin d'investissement ponctuel et flexible durant la période de démarrage. ACEM a donc créé le produit financier « le prêt-pont.

Les critères d'octrois de prêt-pont sont plus stricts que pour un prêt direct car une garantie est exigée. Par exemple, l'entreprise culturelle ou l'OBNL doit s'arranger avec le bailleur de fonds pour faire émettre le chèque de versement de subvention au nom de l'ACEM et l'entreprise. Cette garantie permet à l'ACEM de verser un prêt qui peut atteindre jusqu'à 50 000 \$. De cette façon, nous pouvons augmenter l'impact positif de notre capital d'investissement, tout en minimisant des risques.

Depuis 2000, l'ACEM a octroyé 35 prêts-pont pour un total de 674 000 \$. Ces prêts ont permis le maintien de 59 emplois sans parler de toutes les activités économiques générées par les festivals, réalisation de films, construction d'infrastructures communautaire et écologique.

DANS CE NUMÉRO :

Entre-nous	1
Prêt pont	1
Commodus	2
Actualité	2
Contactez nous	2



Séances d'information:

Les jeudi aux deux semaines. Venez rencontrer les conseillères de l'ACCEM

25 Janvier 07
8 Février 07

À 14 h à l'ACCEM
Inscription obligatoire au
(514) 843 7296

ACTUALITÉS

Forum Social Mondial

20-27 janvier 07- Nairobi, Kenya
forumsocialmundial.org.br

La 2e Conférence pancanadienne sur l'entreprise sociale

Du 28 au 31 janvier - 2007Hôtel Sheraton, Vancouver Wall Centre
enterprisingnonprofits.ca

Atelier sur l'apport des femmes immigrantes

26 janvier 07- Maison Parent-Roback
Fédération des femmes du québec
www.ffq.qc.ca

Session d'information "Tenue de livres"

Du 26 février au 24 avril 07

CDEC Centre- Nord
Robitaille@cdec-centrenord.org

The role and power of the community

Learning and exchange about Montreal municipal affaires

16 January 07- Edifice George Vanier
2450 Workman, Montreal
COCO

www.coco-net.org/

CONTACTEZ NOUS

ASSOCIATION COMMUNAUTAIRE D'EMPRUNT DE MONTRÉAL

3680, rue Jeanne Mance, bureau 319
Montréal (Québec) H2X2K5

Téléphone : 514 843 7296
Télécopie : 514 843 6832
Courriel : info@creditcommunautaire.qc.ca

www.acemcreditcommunautaire.qc.ca

COMMODUS QUALITÉ DE VIE PAR L'EMPLOIS

www.commodus.ca

La mission de COMMODUS consiste à mettre à la disposition des employeurs une gamme de services destinés à leurs salariés pour les aider à concilier travail-vie-famille, en leur permettant d'alléger les tâches de la vie quotidienne et ainsi leur donner accès à du temps de qualité.

Lucie Chagnon a répondu à nos questions.

SB—Pourquoi vous concentrez-vous sur la conciliation emploi-famille ?

L'emploi joue un rôle très important dans la vie. On s'identifie généralement à ce qu'on fait dans la vie et je crois beaucoup à l'emploi comme un facteur de citoyenneté et de participation. Mais encore faut-il que ces emplois soient de qualité pour que les gens se réalisent.

SB—Depuis quand travaillez-vous dans ce projet ?

Je cogite sur le projet depuis 8 ans, mais ça fait 2 ans que je ne fais que ça à temps plein.

SB—Que signifie COMMODUS ?

Un de nos objectifs est de faciliter la vie des salariés, on les accommode, COMMODUS veut dire accommoder. COMMODUS vend les services aux employeurs, les employeurs offrent un cadeau à leurs employés pour les accommoder. Ça ne coûte rien parce qu'ils peuvent le déduire de l'impôt. Le salarié embarque sur la plate-forme électronique transactionnelle. Il choisit parmi les gammes de services et son fournisseur et il réserve son service. Il dispose des points et des points sont débités de son compte en ligne.

SB—Pourquoi ce projet est-il intéressant pour les employeurs, les salariés et les fournisseurs de services ?

C'est une opportunité pour les employeurs de prendre soin de leurs employés, de les reconnaître et de les libérer d'un certain stress. Le salarié risque d'être moins absent, arrive moins en retard, moins préoccupé par des problèmes familiaux. Ce projet aide à la réduction de stress, ce qui fait que l'employeur est gagnant, les salariés également et les fournisseurs des services éthiques ont accès à un nouveau marché. (Sur l'île de Montréal, il y a 80 fournisseurs dont 50 sont de l'économie sociale.) Il y a plusieurs employeurs qui ont déjà déposé leur lettre d'intention pour travailler avec nous. Ils attendent que la plate-forme soit active avant de signer la contrat officiel.

SB—Comment décidez-vous des services à offrir ?

Au début du projet nous avons fait un processus avec les employeurs pour regarder quels seront les services qui seraient le plus accommodants pour les salariés. COMMODUS a procédé à une évaluation des besoins de salariés. Nous avons commencé à avoir le profil de service qui va nous permettre de connaître la demande, pour structurer l'offre des services. Nous allons être en mesure d'aller chercher les services pour répondre à cette demande.

SB—Quelles sortes de difficultés avez-vous rencontrées ?

Le projet se passe dans une plate-forme électronique transactionnelle qui vaut très cher, d'où la difficulté de faire comprendre aux bailleurs de fonds pourquoi la plate-forme coûte si cher et comment elle fonctionne. Être innovatrice était une autre difficulté. On parle beaucoup d'innovation, mais quand on innove, ça fait peur. Alors il est important d'avoir une ouverture d'esprit et de faire l'effort de vraiment regarder et d'examiner le potentiel.

SB—Comment ACEM vous a-t-il aidé dans votre projet ?

Nous avons contacté l'ACEM à cause d'un problème de liquidités, car nos bailleurs de fonds avaient résolu de nous verser des montants par tranches. Deux fois de suite, ACEM nous a octroyé des PRÊTS PONTS. Ces prêts ont aidé à développer l'image corporative de COMMODUS, afin de pouvoir vendre notre projet dans le secteur privé et de demander également des subventions. La troisième fois, nous avons obtenu un prêt régulier pour monter la plate-forme transactionnelle.

Ce qui m'a le plus marqué dans le processus d'obtention du prêt à l'ACEM, c'est de pouvoir aller présenter moi-même le projet au comité de prêt. J'ai apprécié cette pratique assez démocratique.



Lucie Chagnon,
Présidente/directrice générale.
Représentante de Conciliation travail-famille Commodus

